

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 3 juin 2019, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :  
Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 00.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2019-119

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

**EN CONSÉQUENCE,**

2019-120

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS**

- Des nouvelles positives sont parvenues de la MRC et de Me Marie-Claude Veilleux concernant le dossier actuellement en vente pour taxe. Une confirmation de paiement a été acheminée à la MRC et le dossier sera alors retiré de la vente.
- Concernant la suite des travaux à la fondation de l'église Chalmers, le Groupe Expert Drains nous a signalé qu'il ne finaliserait pas les travaux et qu'il renonçait à la balance du montant dû. Le dossier sera analysé dans le but d'évaluer l'acceptabilité de leur position.

**5. RAPPORT DE LA MAIRESSE**

- **La mairesse Céline Gagné**
  - Membre d'office de tous les comités municipaux
  - Représentante à la MRC
  - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
  - Équipe de développement du Haut-Saint-François
  - Comité de la route 257
  - Comité de sécurité public MRC
  - Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
  - *Communication Haut-Saint-François (MRC)*

4 mai Ose le Haut, Marche et cours à Saint-Isidore

6 mai conférence de presse – parc du belvédère subvention PSSPA

6 mai séance du conseil  
8 mai rencontre de l'Équipe de développement HSF  
8 mai atelier de la MRC  
8 mai discussion et organisation du Salon de l'emploi du HSF  
14 mai rencontre responsable MTQ Estrie à la MRC  
14 mai rencontre Dre Blais-Boilard et atelier du conseil  
15 mai conseil des maires  
17 mai rencontre de l'Équipe de développement HSF  
21 mai information sur Valoris à la MRC  
24 mai montage kiosque partie Lingwick, Salon de l'emploi du HSF  
27 mai atelier du conseil

#### **Autres**

13 mai rencontre avec Geneviève Lussier – refonte du site web  
25 mai journée Salon de l'emploi du HSF, représentante de Lingwick

## **6. MEMBRES DU CONSEIL**

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en mai 2019.

### **- Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires
- *Communication Haut-Saint-François*
- Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Bâtiments municipaux
- Réseau Biblio de l'Estrie

6 mai conférence de presse – parc du belvédère subvention PSSPA

6 mai séance du conseil

9 mai c.a. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil

16 mai réunion avec le directeur général de la MRC, le directeur général d'East Angus et la mairesse de Cookshire-Eaton pour *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

23 mai réunion pré-a.g.a. avec les mêmes personnes et a.g.a. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François* en soirée

25 mai atelier d'information de Valoris

27 mai atelier du conseil

#### **Autres**

25 mai Salon de l'emploi du Haut-Saint-François

### **- La conseillère Suzanne Jutras**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- *Journal Le Haut-Saint-François*
- Comité des loisirs de la MRC

6 mai séance du conseil

14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil

21 mai c.a. du *Journal Le Haut-Saint-François*

23 mai a.g.a. du *Conseil Sport Loisir Estrie*

25 mai atelier d'information de Valoris

27 mai atelier du conseil

#### **Autres**

25 mai Salon de l'emploi du Haut-Saint-François

### **- Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Bâtiments municipaux

4 mai rencontre avec un ébéniste à l'église Chalmers pour les fenêtres

6 mai conférence de presse – parc du belvédère subvention PSSPA

6 mai séance du conseil

14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil  
23 mai rencontre au parc du belvédère avec Dryades  
27 mai atelier du conseil

- **Le conseiller Sébastien Alix**

- Comité consultatif d'urbanisme
- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique
- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

6 mai séance du conseil  
14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil  
18 mai distribution d'arbres au chalet des loisirs  
27 mai atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement – développement économique

6 mai conférence de presse – parc du belvédère subvention PSSPA  
6 mai séance du conseil  
14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil  
27 mai atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

6 mai séance du conseil  
14 mai rencontre projet sans rendez-vous et atelier du conseil  
16 mai réunion *Régie incendie des rivières*  
27 mai atelier du conseil

**7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

**2019-121**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE M. Sébastien Alix, conseiller au siège n° 5, soit nommée maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.2 CONGRÈS DE LA FQM**

**2019-122**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU d'autoriser Mme Céline Gagné, mairesse, à participer au congrès annuel de la FQM qui aura lieu les 26, 27 et 28 septembre prochains à Québec. Les frais d'inscription sont au coût de 799 \$ plus taxes. Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.3 PROJET SANS RENDEZ-VOUS POUR TOUS – PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** le projet sans rendez-vous vise à élargir l'offre de services aux patients du Haut-Saint-François sans médecin de famille et à combler les besoins d'attentions rapides pour tous les résidents du Haut-Saint-François, dont les résidents du Canton de Lingwick;

**ATTENDU QU'** il est difficile de trouver un service de sans rendez-vous, pour les besoins demandant une attention rapide, ailleurs dans le Haut-Saint-François;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2019-123**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick accepte d'offrir, au projet sans rendez-vous pour tous du GMF du Haut-Saint-François situé au Château Pope à Cookshire, un don de 2 610,70 \$, réparti sur 5 ans, soit 522,14 \$ par an, dès 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.4 RÉSERVATION AU PONT COUVERT – DROIT DE CAMPER**

**ATTENDU QU'** un couple de citoyens de la municipalité organise son mariage sur le site du pont couvert et qu'une réservation de 3 jours a été effectués pour cette occasion (12, 13 et 14 juillet 2019);

**ATTENDU QUE** pour des raisons de sécurité des invités, une demande a été formulée afin de leur offrir la possibilité de camper le soir de la réception;

**À CES CAUSES;**

**2019-124**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE Monsieur Alain Groleau est autorisé à laisser camper ses invités lors de son mariage la nuit du samedi 13 juillet au dimanche 14 juillet prochain sur le terrain du stationnement du pont couvert qui longe le rang des Pointes. Une installation pour camper (1 tente ou 1 petite roulotte) est autorisée sur le plateau du bas pour la garde des installations. Un tarif supplémentaire de 500 \$ est exigé avant l'événement pour le campement (1 soir). Les obligations ci-dessous devront être respectées, tel qu'indiquées au contrat de location, à savoir :

- Le locataire doit posséder une assurance responsabilité d'au moins 1 000 000 \$ et fournir la preuve;
- L'accès aux visiteurs doit être libre en tout temps et le stationnement près de la boutique des artisans doit demeurer libre;
- Seul les véhicules transportant du matériel pourront traverser le pont et devront retourner par après dans l'espace prévu à cet effet;
- Le locataire doit demander un permis à la Régie des Alcools, des courses et des jeux pour servir des boissons alcooliques;
- Le locataire est responsable de tous bris occasionnés lors de la location et devra payer les frais de réparation ou de remplacement;
- Le locataire doit ramasser ses déchets et s'assurer de la propreté des lieux à son départ;
- Toutes les autres conditions générales et spécifiques indiquées au contrat de location remis à M. Groleau le 2 avril 2019.

Le conseil recommande au locataire d'aviser tous les propriétaires aux alentours du site de la tenue de leur réception et de la possibilité que du bruit soit émis au-delà de 23 h (bruit de moindre intensité entre 23 h et 7 h).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.5 AVOCATS – CHANGEMENT D'ÉTUDE LÉGALE**

**2019-125**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'autoriser les représentants de la Municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019, selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute substitution de procureur dans les dossiers judiciaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.6 VENTE DES ANCIENNES LUMIÈRES DE PLAFOND**

**2019-126**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de vendre les anciennes lumières de plafond entreposées au sous-sol du centre municipal au prix de 10 \$ chacune pour celles qui ont un fil court et à 15 \$ chacune pour celles qui ont un fil plus long, maximum 10 lumières par personne. La municipalité conserve 4 lumières pour d'éventuels besoins. L'offre sera publiée dans

Le Reflet et la distribution se fera aux premiers arrivés. Les lumières restantes après le 30 juin 2019 seront offertes à BluBarn, au même prix.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.7 DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

**ATTENDU QUE** la municipalité travaille avec un calendrier qui établit des délais de conservation pour la conservation et la destruction de ses documents ;

**ATTENDU QU'** à chaque année, elle se doit de procéder au déclassé de tous les documents;

**ATTENDU QUE** les documents inscrits sur la liste suivante sont arrivés au terme de leur conservation et doivent être détruits;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2019-127**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste.

Code	Description	Années
114-220	Correspondance ministères divers	2009-2015
114-235	Correspondance municipalités diverses	2011-2015
114-250	Correspondance ADMQ	2012-2015
114-251	Correspondance organismes divers	2013-2015
114-269	Correspondance organismes gouv.	2007-2015
114-500	Correspondance CSLE	2010-2015
114-650	Offres de services refusées	2014-2015
114-660	Offres de services acceptées	2014-2015
114-670	Publicités	2012-2015
402-105	Inspection SAAQ – véhicules vendus	

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.7 ENGAGEMENT DE CRÉDITS**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2019-128**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de juin 2019;

<b>Engagement de crédits</b>	
<b>Administration</b>	
Dalles – entrée bureau	330 \$
Concassé	200 \$
Semence à pelouse	50 \$
Sacs poubelle, papier hyg.	75 \$
<b>Total administration</b>	<b>655 \$</b>
<b>Voirie – réseau routier</b>	
Urée	152 \$
Huile hydraulique	685 \$
Huile à moteur	651 \$
<b>Total voirie – réseau routier</b>	<b>1 488 \$</b>
<b>Parc et terrain de jeux</b>	

Terre et semence	200 \$
<b>Total – parc et terrain de jeux</b>	<b>200 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>2 343 \$</b>

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 7.8 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière a acheminé aux membres du conseil l'état des activités financières au 30 avril 2019.

### 7.9 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE MAI 2019 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
19234	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 685,14 \$
19235	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 194,63 \$
19236	Services Cartes Desjardins	Encre, Dicom, reg.véh.Ird	259,46 \$
19237	Hydro-Québec	Éclairage de rues	230,68 \$
19238	Afeas Lingwick	Subvention	250,00 \$
19239	Bell Canada	Ligne garage	81,94 \$
19240	Bell Canada	Ligne fax	82,11 \$
19223	RecupEstrie	Quote-part 2019 2/2	1 057,00 \$
19241	Infotech	Atelier formation	281,69 \$
19242	Pierre Chouinard & fils	Diésel	1 859,07 \$
19243	Pétroles Sherbrooke	Huile chauffage caserne	167,43 \$
19244	JN Denis inc.	Insp. avertisseur, etc.	1 514,76 \$
19245	MRC du Haut-St-François	Quote-parts 2e vers., tél.	38 903,64 \$
19246	Quincaillerie NS Girard	Adhésif céramique	51,70 \$
19247	Ministre des Finances Qc	Cotisation S.Q. 1/2	34 996,00 \$
19248	Vivaco groupe coop	Bac vert, coulis céramique	71,26 \$
19249	SADC du Haut-St-François	Contribution tourisme HSF	550,00 \$
19250	Alain Gagné	Vidange de bécossine	137,97 \$
19251	Céline Gagné	Frais de déplacement	202,80 \$
19252	Suzanne Jutras	Frais de déplacement	103,48 \$
19253	Josée Bolduc	Frais de déplacement	180,97 \$
19254	Comité Fête nationale	Contribution + subv. MNQ	357,60 \$
19255	Centre agricole Expert	Réparation pneu rétroc.	655,48 \$
19256	Alsco corp.	Buanderie	161,87 \$
19257	Monty Sylvestre	Frais juridiques	235,37 \$
19258	Guy Lapointe	Frais de déplacement	116,48 \$
19259	Valoris - Régie HSF/Sherb.	Enfouissement avril-mai	2 150,64 \$
19260	Centre extincteur SL	Inspection extincteurs	106,35 \$
19261	Pièces d'autos Angus	Chargeur, boulons, etc.	929,89 \$
19262	Axion	Wi-fi et tél. monte-pers.	77,62 \$
19263	Telus	Site web	11,44 \$
19264	Certified laboratories	Graisse	520,49 \$
19265	Pascal Sévigny	Remb. vêtement, déplac.	996,10 \$
19266	Lessard Mécanique	Rép. valves autopompe	471,00 \$
19267	Excavation Lyndon Betts	Location niveleuse	2 586,93 \$
19268	CJS Électrique inc.	Éclairage local Fadoq	1 609,26 \$
19269	J-M Laroche électricien	Rép. lumières de rues	788,16 \$
19270	Régie incendie des rivières	Piles et électrode	214,20 \$
19271	Excavation Jocelyn Ménard	Niveleuse	1 606,78 \$
19272	Alexandre Latulippe	Frais de déplacement	182,67 \$
19273	Transp. Exc.Thompson	Paiement final	2 500,00 \$
19274	Production Triangles d'Or	Spectacle Fête nationale	977,29 \$
19275	Spectralite/Signoplus	Balises civiques 9-1-1	7 018,19 \$
19276	Publicité DR.com	Bannière rétractable	228,80 \$
19277	Municipalité de Stornoway	Déneigement Tolsta	209,98 \$

19278	Casey Sylvester	Frais de déplacement	128,10 \$
<b>Total des chèques :</b>			<b>111 702,42 \$</b>
09/05	Salaires	5 employés	2 840,45 \$
16/05	Salaires	5 employés	2 814,13 \$
23/05	Salaires	6 employés	3 099,50 \$
30/05	Salaires	5 employés	2 827,29 \$
03/06	Martin Loubier	Rémunération élu	170,06 \$
03/06	Guy Lapointe	Rémunération élu	459,73 \$
03/06	Sébastien Alix	Rémunération élu	342,06 \$
03/06	Daniel Audet	Rémunération élu	342,06 \$
03/06	Jonatan Audet	Rémunération élu	342,06 \$
03/06	Céline Gagné	Rémunération élu	644,72 \$
03/06	Suzanne Jutras	Rémunération élu	421,14 \$
<b>Total :</b>			<b>126 005,62 \$</b>

**2019-129**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 126 005,62 \$. Les chèques n° 19267 et n° 19271 seront acceptés officiellement s'il y a adoption de la résolution à leur sujet (point 11.3 de l'ordre du jour).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit numéro 2019-06-01**

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 126 005,62 \$.

**8 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Demande de précisions concernant le projet sans rendez-vous.
- On demande la date limite pour l'achat des lumières.
- La mairesse souligne que le site web du Canton a été retravaillé par Geneviève Lussier de GraphAlba et qu'il sera en ligne sous peu.

**9. PAUSE SANTÉ**

De 19 h 45 à 20 h 00

**10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**11. VOIRIE**

**11.1 RAPPORT D'INSPECTION 2019 DES CHEMINS MUNICIPAUX**

**2019-130**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le rapport de voirie 2019 déposé pour un montant de 34 544 \$ et accepte les dépenses qui y figurent et qui ont les montant nécessaires au budget, à savoir :

- Le rechargement pour un montant de 5 859 \$ + les 6 000 \$ déjà autorisé par résolution (programme TECQ);
- Le débroussaillage déjà autorisé par résolution pour un montant de 12 000 \$ incluant les taxes;
- Le rehaussement d'accotement en gravier pour un montant de 58,79 \$;
- Remplacement de signalisation pour un montant de 35,70 \$.

Les travaux d'asphaltage et de colmatage des fissures, évalués à environ 7 149 \$, seront autorisés ultérieurement par résolution. Pour les travaux de creusage de fossés inclus dans ce rapport et autres travaux à survenir (autres creusage de fossés et élargissement d'une partie du chemin Fontainebleau, dont les coûts ne sont pas inclus au rapport), une demande sera acheminée au député de Mégantic dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.2 APPEL D'OFFRES - RÉTROCAVEUSE**

**2019-131**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU que la municipalité prépare un cahier des charges afin de lancer un appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse dans le but de remplacer la rétrocaveuse 2003. La nouvelle rétrocaveuse devra répondre aux spécifications minimums suivantes :

- Rétrocaveuse neuve sur pneus, 4 roues motrices, muni d'un chargeur à relevage parallèle avec un bras d'excavation télescopique
- Cabine conforme aux normes de protection contre le renversement et la chute d'objets
- Cadre unitaire de grande robustesse qui permet de relier le chargeur et la pelle-rétro dans un même ensemble
- Moteur de type diesel avec turbocompresseur certifié Tier 4 final
- Transmission 4 vitesses avant et 4 vitesses arrière
- Essieu avant charge dynamique nominale minimale de 6 000 kg
- Essieu arrière charge dynamique nominale de 7 000 kg
- Freins de service hydraulique avec multi-disques humides auto-réglables
- Godet 1,5 v.c. usage générale avec lame boulonnée
- Godet 3 v.c. à neige avec lame boulonné
- Godet tranchée 24 po.
- Godet fossé 48 po.
- Attaches rapides avant et arrière
- Anti-tangage

La rétrocaveuse devra être livrée au plus tard un (1) mois après l'acceptation de la soumission, le jour où la résolution du conseil municipal est adoptée faisant foi de cette date.

Le prix inclut l'installation des équipements indiqués dans le cahier de charges.

Les autres spécifications seront précisées dans le cahier des charges.

L'achat de la rétrocaveuse sera financé par règlement d'emprunt.

Un montant sera demandé en échange de la rétrocaveuse de marque Caterpillar, modèle 420D, année 2003 que possède actuellement la Municipalité. La valeur attribuée à cette rétrocaveuse sera considérée pour l'octroi du contrat.

L'appel d'offre sera publié sur le système électronique SEAO et dans le journal La Tribune. Le conseil désigne Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable de l'appel d'offres.

Tout soumissionnaire devra respecter et les exigences et conditions établies dans le Règlement de gestion contractuelle établie par la municipalité et celles contenues dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal du canton de Lingwick situé au 72, route 108, Lingwick, JOB 220, jusqu'à au plus tard le 25 juin 2019 à 13 h 30. Chaque soumission devra être présentée dans une enveloppe scellée, portant la mention « Soumission – rétrocaveuse ». L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, le 25 juin 2019 à 13 h 35.

La soumission ne doit en aucun cas être conditionnelle ou restrictive et est valide pour une période de 120 jours à compter de la clôture de l'appel d'offres.

Le canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir à aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le contrat est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt à cet effet.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.3 LOCATION DE NIVELEUSES**

**ATTENDU QUE** le moteur de la niveleuse de la municipalité a sauté, rendant celle-ci inutilisable;

**ATTENDU QUE** le passage d'une niveleuse était nécessaire vu l'état des chemins de gravier au printemps;



## **EN CONSÉQUENCE;**

**2019-132**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'entériner les locations suivantes pour le passage de la niveleuse :

- niveleuse du Canton de Hampden au coût de 100 \$ / heure, incluant le chauffeur, pour la route 257;
- niveleuse d'Excavation Jocelyn Ménard au coût de 130 \$ / heure, incluant le chauffeur, pour le chemin North Hill, pour un montant de 1 397,50 \$ plus taxes;
- niveleuse de Lyndon Betts au coût de 75 \$ / heure, sans chauffeur, pour un maximum de 30 heures sur les chemins municipaux, soit 2 250 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.4 ACHAT D'UNE NIVELEUSE CHAMPION 730**

**ATTENDU QUE** le moteur de la niveleuse de la municipalité a sauté, rendant celle-ci inutilisable et que son âge justifie que la municipalité ne réinjecte pas d'argent dans cette machinerie;

**ATTENDU QU'** une niveleuse usagée affichée sur un site de vente correspond à nos besoins et possède les qualités recherchées;

**ATTENDU QUE** les délais de livraison et la distance pour son transport sont raisonnables;

**ATTENDU QUE** le Règlement de gestion contractuelle n°350-2019 adopté par le Canton de Lingwick autorise de conclure un contrat de gré à gré pour les dépenses d'au moins 25 000 \$ et inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public et que les mesures inhérentes à ce règlement sont respectées;

## **EN CONSÉQUENCE;**

**2019-133**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick se porte acquéreur d'une niveleuse de marque Champion, modèle 730A, année 1993, transmission automatique, avec sortie auxiliaire hydraulique, propriété de 9105-4866 Québec inc. Le coût de la niveleuse est de 34 000 \$ plus taxes et livraison.

Les fonds pour le paiement de la niveleuse et les frais de livraisons sont pris à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **12. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **12.1 SOIRÉE COMPOSTAGE**

**2019-134**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'offrir une soirée concernant le compostage domestique aux résidents de Lingwick. La présentation sera faite par Sylvie Berthaud, consultante en gestions des matières organiques et de réduction des déchets le 20 juin 2019, à 19 h, à la salle municipale. À cette occasion, les citoyens devront manifester leur intention de procéder au compostage domestique ou de choisir la cueillette du bac brun.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

## **14 LOISIRS ET CULTURE**

### **14.1 SENTIER – PARC DU BELVÉDÈRE**

**2019-135**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Alix

ET RÉSOLU de confier à Aménagement Dryades inc. le réaménagement du sentier du parc du belvédère, tel que décrit dans l'offre de service daté du 27 mai 2019 ainsi que dans la correspondance du 30 mai 2019 et comprenant :

- le prolongement du sentier carrossable

- l'aménagement du sentier d'accès
- le drainage du sentier, incluant drains et passerelle
- la coupe de chicots
- le nettoyage, débroussaillage du sentier et du stationnement
- le nettoyage du boisé
- la finition au 0-1/4, plus nivellement (livraison et matière incluse)
- l'établissement du sentier rustique (élargissement, coupe de racine, embellissement de la surface)
- l'aménagement d'abris fauniques

Le coût de ses travaux, incluant la main d'œuvre, le matériel et les déplacements, est de 12 500 \$, excluant les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE**

La liste de la correspondance reçue est déposée.

**16 SUJETS DIVERS**

**DEMANDE À DOMTAR**

**2019-136**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QU'une demande soit adressée à la compagnie Domtar afin de connaître le nombre d'acres dans la localité actuellement reboisées en peupliers hybrides, ainsi que le nombre d'acres prévus pour d'éventuelles plantations de peupliers hybrides.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Demande de précision concernant l'échange de la rétrocaveuse.
- On souligne que des citoyens sont mécontents des pratiques de Domtar, particulièrement concernant la fertilisation et la plantation de peupliers hybrides.
- Une citoyenne mentionne avoir apprécié faire sa demande de permis de feu sur Internet via le site web de la *Régie incendie des rivières*.

**18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-137**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 50.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

Céline Gagné,  
Mairesse

Josée Bolduc,  
Directrice générale secrétaire-trés.